



**FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MARSEILLE**

UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

MASTER SANTE PUBLIQUE 2010-2011 DOMAINE SCIENCES DE LA SANTE

Responsables : Professeur Roland SAMBUC - Professeur Marius FIESCHI

I-OBJECTIFS DU MASTER

SPECIALITE EN RECHERCHE

Une spécialité en recherche : "**Méthodes d'Analyse des Systèmes de Santé**", a pour objectif d'apporter à des étudiants d'origines différentes la connaissance du contexte et les éléments méthodologiques essentiels dans les domaines de l'épidémiologie et de l'aide à la décision pour la poursuite en doctorat d'une recherche sur l'analyse des systèmes de santé et la santé publique. Cette spécialité, placée sous la responsabilité des Professeurs R. Sambuc, JP Moatti et P. Auquier est ouverte pour des inscriptions en M1 et M2.

SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Il existe 6 parcours professionnels :

P1 : Encadrement des organisations de santé (B Devictor)

M1 et M2 ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

P2 : Prévention et éducation pour la santé (X Thirion)

M1 et M2 ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

P3 : Qualité et gestion des risques en santé (S Gentile et I Pouliquen)

M1 et M2 ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

P4 option A : Problèmes de santé et développement des systèmes de santé dans les pays tropicaux (J Delmont et H Balique)

M1 et M2(option A) ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

P4 option B : Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement (R. Piarroux, J Delmont et R. Gaud)

M2 (option B) ouvert pour l'année universitaire 2010-2011

P5 : Handicap et santé (A Delarque, JM Viton, L Bensoussan, H Collado)

M1 et M2 ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

P6 : Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé (M Fieschi)

M1 et M2 ouverts pour l'année universitaire 2010-2011

Les parcours professionnalisés donnent aux étudiants les compétences leur permettant d'exercer des métiers d'encadrement et d'expertise dans des domaines appelés à se développer :

- des postes à responsabilité dans les organisations hospitalières et socio-sanitaires;
 - o Responsable qualité
 - o Responsable de la gestion des risques
- des fonctions d'expertise dans les organismes de santé du secteur public :
 - Etablissements sous tutelle de l'administration centrale (missions d'expertise dans les établissements publics de santé : hôpitaux, Agences Régionales d'Hospitalisation),
 - Organismes de Protection Sociale (Caisses d'Assurance Maladie),
 - Etablissements socio-sanitaires (maisons de retraite, Long Séjour)
- des fonctions d'encadrement dans les sociétés industrielles et commerciales du secteur privé : laboratoires pharmaceutiques, établissements sanitaires privés
- des fonctions au sein de structures ou d'équipes en charge de programmes d'action sanitaire pour les pays en voie de développement (PVD) (coopérations et organisations internationales, bureaux d'étude d'agences de développement, ONG de développement ou d'urgence, sécurité civile, ministères de la Santé ou organismes de protection sociale de PVD).
- des fonctions d'organisation des réseaux de soins (coordinateur réseaux)
- professionnels de l'insertion (spécialité P5) dans les organisations publiques ou les associations touchant au domaine du handicap
- chargés de projet en prévention, en éducation pour la santé, coordinateurs de réseaux

II-CONDITIONS D'ADMISSION

POUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Sont autorisés à s'inscrire de plein droit en 1ère année	Sont autorisés à s'inscrire en 2ème année
<p>Les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - titulaires d'une licence d'Économie, Gestion ou Sciences Sanitaires et Sociales, licences d'informatique et de mathématique - Peuvent être autorisés à s'inscrire sur dossier et par dérogation les candidats titulaires d'une licence en Droit ou en Sciences. L'autorisation d'inscription s'accompagnera obligatoirement de l'engagement du candidat à valider certains enseignements complémentaires. - Les professions paramédicales : <ul style="list-style-type: none"> - Infirmières - Psychologues - Kinésithérapeutes - ergothérapeutes - techniciens biologistes - Les professions médicales <ul style="list-style-type: none"> - Médecins, pharmaciens, dentistes, - Sages femmes - Etudiants ayant validé la troisième année des études de médecine, odontologie ou pharmacie <p>Les vétérinaires</p> <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistants ou techniciens de recherche clinique (ARC-TRC) - travailleurs sociaux (Assistant social, auxiliaire de vie, conseiller en économie sociale et familiale) - Professionnels de l'appareillage (orthoprothésiste, podo-orthésiste) <p>L'autorisation d'inscription s'accompagnera obligatoirement de l'engagement du candidat à valider certains enseignements complémentaires.</p>	<p>Les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaires d'une maîtrise d'Économie, Gestion ou Sciences Sanitaires et Sociales, Maîtrise d'informatique et de mathématique - Titulaires d'une 1ère année de master dans le domaine de la santé publique, de l'économie, des sciences ayant validé le cursus de l'IUP EGOS (Economie et Gestion des Organisations en Santé). - Les étudiants issus de filières de santé civiles et militaires (<i>médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes</i>) détenteurs de 2 certificats de maîtrise ou de 4 unités d'enseignement (24 ECTS).

POUR LE PARCOURS RECHERCHE

Sont autorisés à s'inscrire de plein droit en 1ère année:	Sont autorisés à s'inscrire en 2ème année:
<p>Les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - -titulaires d'une licence d'Économie, Gestion ou Sciences Sanitaires et Sociales, licences d'informatique et de mathématique - Peuvent être autorisés à s'inscrire sur dossier et par dérogation les candidats titulaires d'une licence en Droit ou en Sciences. L'autorisation d'inscription s'accompagnera obligatoirement de l'engagement du candidat à valider certains enseignements complémentaires. - Les professions médicales - Médecins, pharmaciens, dentistes, - Sages femmes - Etudiants ayant validé la troisième année des études de médecine, odontologie ou pharmacie - Vétérinaires 	<p>Les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaires d'une maîtrise d'Économie, Gestion ou Sciences Sanitaires et Sociales, Maîtrise d'informatique et de mathématique <ul style="list-style-type: none"> - Titulaires d'une 1ère année de master dans le domaine de l'économie, sciences - ayant validé le cursus de l'IUP EGOS (Economie et Gestion des Organisations en Santé). - Les étudiants issus de filières de santé civiles et militaires (médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes) détenteurs de 3 certificats de maîtrise (ou UE) ou de 2 certificats (UE) si le candidat est Interne en médecine ou en pharmacie

- **Pour les étudiants originaires des pays extérieurs à l'Union Européenne** une dérogation pourra être obtenue pour l'inscription, sur l'analyse du dossier par le comité scientifique de la Faculté de Médecine : ces candidats devront envoyer un C.V, une lettre de motivation et la copie de leur(s) diplôme(s) au responsable de leur parcours.

- **Pour les candidats n'étant pas en formation initiale**, l'étudiant peut constituer un dossier auprès du service de la validation des acquis professionnels de l'Université.

Dans les pays où il existe un Bureau CEF/Campus (site www.timone.univ-mrs.fr/medecine/), cliquer sur l'onglet « Relations Internationales » puis sur « Préparer son séjour » puis sur « Etudiants internationaux » puis sur « Candidat libre – hors programme d'échange »), un entretien préalable avec le personnel de ce Bureau est indispensable. Le dossier sur support informatique sera transmis par le Bureau CEF/Campus à la Faculté de Médecine de Marseille pour être soumis à l'avis du responsable de la spécialité et du comité scientifique.

III- PRESENTATION SYNTHETIQUE DU MASTER

PREMIERE ANNEE DE MASTER

SEMESTRE 1

Mise à Niveau	Tronc commun	Parcours Prévention Education à la santé P2	UE optionnelle
- 3 UE (1 UE de 6 ETC et 2 UE de 3 ECTS) de mise à niveau obligatoires hors santé - 1UE de 3 ECTS obligatoire pour les filières santé	- 4 UE Obligatoires de 6 ECTS pour tous les parcours	1 UE obligatoire	- 1 UE optionnelle possible pour les parcours P1, P3, P4, P5

SEMESTRE 2

Mise à Niveau	Tronc commun	Pour chaque parcours hormis P2 et R	UE optionnelle(s)
- 1 UE de 6 ECTS pour la filière santé	- 3 UE Obligatoires (2 à 6 ECTS et 1 UE à 3 ECTS)	1 UE obligatoire spécifique au parcours choisi (<i>cf programme</i>)	- 1 UE Optionnelle à choisir pour les parcours P2, P3, P4 P5 - 2 UE optionnelles pour le parcours R

UE : Unités d'Enseignement

Un stage professionnel d'une durée d'un mois est facultatif en M1

DEUXIEME ANNEE DE MASTER

Parcours	SEMESTRE 1		SEMESTRE 2
	UE Obligatoires	UE optionnelles	STAGE
P1,P2, P3 ; P4 option B, P5	36 ECTS soit 6 UE au total dont 4 UE obligatoires	2 UE optionnelles	Stage de 24 crédits Du 1 ^{er} février au 30 juin Hormis P2 = 7 fev-8 juillet
P4 option A et P5	36 ECTS obligatoires soit 6 UE obligatoires	Pas d'UE optionnelle	Stage de 24 crédits Du 15 février au 30 juin
Parcours recherche	30 crédits soit 5 UE dont 4 UE Obligatoires	1 UE Optionnelle	Stage de 30 crédits du 1 ^{er} février au 30 juin

Il peut y avoir des spécificités selon les parcours. Pour les détails veuillez vous référer aux fiches de chaque parcours

III-LIEUX DE STAGE

Pour les spécialités recherche

- EA3279 (Evaluation hospitalière – Mesure de la santé perçue) Faculté de médecine
- U379-INSERM, Université de la Méditerranée
- G.R.E.Q.A.M. - CNRS UMR 6579, EHES et IDEP
- IFR 134 Sciences Humaines, Economiques et Sociales de la santé d'Aix Marseille
- EA2672 (Méthodes et Traitement des Connaissances et des Données)
- LIF (Laboratoire d'Informatique fondamentale de Marseille) - UMR 6166
- CERTIM EA867 - (Centre d'Enseignement et de Recherche sur le Traitement de l'Information Médicale)
- LEST - CNRS, UMR6123
- CEFI UMR 6126 CNRS

Pour les spécialités professionnelles

- Laboratoire de Santé publique, Faculté de médecine de Marseille
- Centre de Formation et Recherche en Médecine et Santé Tropicales, Faculté de Médecine de Marseille
- Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (Direction de la qualité, Direction des réseaux, Cellule d'Evaluation Médicale, Direction des relations internationales, Centre d'investigation et d'Essai thérapeutique, Départements d'Information Médicale, service de médecine physique, services de maladies infectieuses et tropicales)
- Agence Régionale de la Santé
- Haute Autorité de Santé
- Croix Rouge Française
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- Direction Régionale d'Action Sanitaire et Sociale
- Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie
- Caisse primaire d'assurance maladie
- Observatoire Régional de la Santé
- Union Régionale des Médecins Libéraux
- Comité Régional d'Éducation pour la Santé
- L'Institut National d'Éducation et de Prévention pour la santé
- Comités départementaux d'Education pour la santé
- Conseil Général
- Laboratoires pharmaceutiques
- Établissements privés
- OMS, UNICEF, ...
- Institut de médecine tropicale du service des armées
- Organisations non gouvernementales (ONG) de développement ou d'urgence
- Ministères de la Santé
- Institut Régionale du Développement
- Fédération des réseaux (PACA, Languedoc Roussillon)
- Oncorep, Oncazur, OncoSud
- L'UGECAM PACA et Corse
- Associations de personnes handicapées

- Centre Régional d'exposition, d'essai et de documentation sur les aides techniques (CREEDAT)
- Institut Régional Information Prévention Sénescence (IRIPS)
- Associations travaillant dans le champ de la prévention, de l'éducation thérapeutique et de l'éducation à la santé

IV- PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Tout candidat désirant s'inscrire à l'un des parcours suivants R, P1, P2, P3, P4 option A, ou P4 option B, et P5, doit adresser à l'enseignant responsable du parcours choisi (cf. adresses mail en page 8) CV, lettre de motivation, photocopie du diplôme et fiche de pré-inscription, et copie à Elisabeth Auzière pour les parcours R, P1, P2, P3 et P5

- soit par mail : elisabeth.auzriere@univmed.fr

- soit par courrier à

Elisabeth Auzière,
Laboratoire de Santé Publique,
Faculté de Médecine,
27 bd Jean Moulin,
13385 Marseille cedex 05

Pour le parcours professionnel P6 « EISIS », la fiche de préinscription est à retirer sur le site <http://lertim.org>

Il n'y aura plus de nouvelles inscriptions à partir du 15 septembre

Les inscriptions pour les candidats ayant reçu un avis favorable ont lieu à la Faculté de Médecine de Marseille **du 13 Septembre 2010 au 29 Octobre 2010** auprès du bureau LMD Scolarité de la Faculté au RdC

Téléphone : 04 91 32 46 20 et 04 91 32 44 93

courriel : franck.guardiola@univmed.fr; nasrine.cousin@univmed.fr

Toute inscription doit avoir reçu l'avis favorable du responsable du parcours choisi

Pour les parcours Recherche, P1, P2, P3, P4 et P5, l'étudiant devra avoir rempli la fiche d'inscription en Master 2010-2011, qu'il trouvera sur le site de la Faculté de Médecine et qui sera déposée avec son dossier auprès de la scolarité LMD, accompagnée de l'autorisation d'inscription signée par le responsable du Master

Pour les étudiants s'inscrivant en 2ème année, la partie "stage" de l'autorisation d'inscription sera à remplir ultérieurement.

Pour le parcours professionnel P6 « EISIS », la fiche de préinscription est à retirer sur le site <http://lertim.org>

Pour les étudiants qui souhaitent prendre contact avec le responsable de parcours, veuillez vous reporter aux adresses courriels ci-dessous :

Pour le Parcours Recherche :

« Méthodes d'Analyse des Systèmes de Santé »

roland.sambuc@univmed.fr

Copie elisabeth.auziere@univmed.fr

Pour les Parcours Professionnels :

P1 : Encadrement des Organisations de Santé :

benedicte.devictor@univmed.fr

et copie à elisabeth.auziere@univmed.fr

P2 : Prévention et Education pour la Santé :

xavier.thirion@ap-hm.fr

et copie à elisabeth.auziere@univmed.fr

P3 : Qualité et Gestion des Risques en Santé :

stephanie.gentile@ap-hm.fr

et copie à elisabeth.auziere@univmed.fr

P4 option A : Système de santé et développement des systèmes de santé dans les pays tropicaux:

jean.delmont@yahoo.fr

P4 option B : Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement :

renaud.piarroux@ap-hm.fr

P5 : Handicap et santé :

jean-michel.viton@ap-hm.fr; alain.delarque@ap-hm.fr; laurent.bensoussan@ap-hm.fr

V - RECOMMANDATIONS AUX ETUDIANTS

Pour toute question concernant les enseignements des parcours R, P1, P2, et P3, le secrétariat sera ouvert aux étudiants uniquement les mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 au Laboratoire de Santé Publique, 1^{er} étage, Aile Rouge, Faculté de Médecine de Marseille.

En dehors de ces plages horaires, les étudiants pourront utiliser les adresses e-mails ci-dessus.

- Pour toute question concernant les enseignements des parcours P4 option A, P4 option B, P5 et P6, les étudiants s'adresseront directement aux responsables de ces parcours.

- Pour les questions d'ordre administratif, les étudiants devront s'adresser à la scolarité LMD de la Faculté de Médecine de Marseille

ANNEXES

ANNEXE 1 : Contenu des différentes unités d'enseignement

ANNEXE 2 : fiche de pré-inscription

ANNEXE 3 : fiche d'autorisation d'inscription

ANNEXE 4 : fiche d'autorisation d'inscription spécifique au P4 option A et option B

ANNEXE 5: programmes des parcours 2010-2011